

6343

LE XV

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000,00 €
Siège social : 35 boulevard Riquier – 06300 Nice
RCS NICE 479 442 238



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 20 JUIN 2008**

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 20 juin 2008 à 14 heures,
L'associé unique de la société LE XV a tenu une assemblée générale ordinaire audit siège, sur convocation par la gérance.

Le président constate qu'est présent :

- Monsieur Olivier GAUTHIER pour 100 parts

Soit total de parts représentées : 100 parts

sur un total de 100 parts composant le capital social.

Monsieur Olivier GAUTHIER préside la séance en qualité de gérant.

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR :

- agrément de la cession de parts sociales
- démission d'un co-gérant

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale donne son agrément la cessions de parts sociales intervenue le 10 juin 2008 entre les associés, Monsieur Hervé DEVIC ayant cédé l'intégralité de ses parts sociales à Monsieur Olivier GAUTHIER.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Hervé DEVIC demeurant à NICE (06000), 6 impasse Escoffier, de ses fonctions de co-gérant, ce dernier n'étant plus associé suite à la cession de ses parts.

Monsieur Olivier GAUTHIER, co-gérant, devient seul gérant de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

O.G.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités légales et de droit en pareille matière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le gérant et unique associé.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.